

Elles se bornèrent à observer depuis Monlluel. Le 28 avril, le maréchal écrivait des lettres contenant en effet que « hyer, « environ xi heures, estoient venues nouvelles que les Escour- « cheurs estant à Vimies se départoient pour eulx en aler, « et incontinent M. le mareschal de Savoie, lui et toutes leurs « gens d'armes se sont tirés devant ledit Vimies, et veirent « que les dits Escorcheurs faisoient passer leurs bagues « ou royaulme, mais les combatans estoient encoires tous « dans ledit Vimies, lesquels n'en dévoient point partir « cedit lundy de tout le jour. Et cedit jour de lundy, ledit « maréchal et autres dessus nommés, dévoient râler devant « ledit Vimies en entension de recouvrer la ville ; desquelles « choses advertissoit M<sup>r</sup>. le Bailli et la ville de Mascon et que « l'on feist retraire à toute haste le païs de Masconnois, et « que pareillement Mg<sup>r</sup> le Bailli le feist savoir en Charollois, « et ailleurs en ces marches, pour eslre chacun en son endroit « sur ses gardes (1). »

Il se trouvait peut-être à cette hésitation une autre cause plus difficile à discerner. Le roi était-il bien innocent de cette attaque contre les possessions du duc de Savoie? De tout temps il a été facile d'envoyer des bandes indisciplinées tenter quelque entreprise aventureuse, sauf à les désavouer si elles ne réussissent pas. Le Dauphin Louis était habile en ces sortes de choses. On avait eu déjà plus d'un démêlé avec la Savoie. Or, les Écorcheurs de Vimy étaient commandés par le sire de Beauvoys, qui se disait lieutenant de Messire de Jaloignes, maréchal de France. Le maréchal de Bourgogne eut-il avis de ne pas trop se mêler de cette querelle? Il est certain qu'on laissa les Écorcheurs se retirer librement et qu'on n'entra pas même après eux dans la ville. Au contraire, les bandes en se retirant, y laissèrent installés des

(1) Ibid.